

# PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITES ET VIOLENCES SEXUELLES

« POUR UN SPORT CONVIVIAL ET RESPECTUEUX »

PROFESSION SPORT & LOISIRS LANDES

## PROGRAMME DE FORMATION

### Objectifs

- Maîtriser les axes du projet associatif et savoir l'interroger
- Comprendre les vecteurs psycho-sociaux menant aux comportements antisociaux en sport et savoir les repérer
- Apprendre à se prémunir face aux situations liées aux incivilités et aux violences sexuelles
- Être capable d'identifier une victime et l'orienter
- Connaître les agissements d'un agresseur
- Appréhender les obligations légales
- S'outiller pour agir collectivement

### Intervenants

- **Julien Pellet**  
Docteur en psychologie sociale du sport, enseignant chercheur à l'Université de Bourgogne
- **Perrine MUSY**  
Intervenante régionale Nouvelle-Aquitaine Colosse aux pieds d'argile
- **Marie-Pierre DUHAU – Mathilde MOLLES** Intervenantes en gestion associative spécialisées dans la branche sport

### > EFFECTIF

De 6 à 20 personnes

### > PUBLIC

Educateur sportif salarié relevant de la Convention Collective Nationale du Sport

### > PRE-REQUIS

Titulaire d'un diplôme sportif RNCP (CQP, BP, BE, DE...)

### > DUREE

3 jours soit 21 heures

### > PERIODES

7, 9 & 14 novembre 2023

### > LIEUX

Montsoué

### > HORAIRES

9h – 12h30 // 13h30 – 17h

### > SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

### > INSCRIPTION jusqu'au 31 octobre 2023

### Contenu

#### Jour 1 : Comprendre les incivilités

- Accueil des stagiaires
- L'importance du projet associatif et sa réactualisation face aux incivilités
- Définir, repérer et savoir détecter les comportements antisociaux au sein et en dehors des associations sportives
- Analyser pourquoi et comment les comportements antisociaux émergent des individus, dans le groupe, et entre les groupes
- Les solutions individuelles à mettre en place : notions de climat motivationnel, de valeur sociale, d'objectifs et de méthodes

#### Jour 2 : Violences sexuelles : identifier les infractions, les prévenir et savoir agir

- Analyse des préconisations de bonnes conduites pour les adultes-encadrants : la charte des colosses :
  - la gestion des vestiaires, des déplacements, des nuitées lors de stages ou tournois
  - la communication : individuelle et collective
  - les réseaux sociaux
  - les échanges au sein des groupes de contacts avec des mineurs
  - l'utilisation des téléphones portables au regard des photos et vidéos
- La loi et les obligations légales
- Définitions : pédophilie/pédocriminalité
- Stratégie des agresseurs
- Les victimes (réactions, mécanismes, signaux d'alertes, conséquences sur la santé)
- Mises en situations cas concrets : comment agir ? vers qui orienter ? comment signaler ?

#### Jour 3 : Envisager des solutions collectives

- Les solutions collectives à mettre en place au sein de l'association : prendre en compte les émotions, les identités et leurs effets
- Travaux collaboratifs : conception d'actions envers les différents acteurs des clubs sportifs en lien avec le projet associatif  
Cultiver le "nous" et favoriser un climat encourageant les normes prosociales
- Evaluation, retour et bilan de la formation

## Méthodes

- Mises en situation issues des cas des participants
- Travaux individuels et en sous-groupes
- Jeu de cartes des infractions à caractère sexuel (infractions – définitions – exemples)

## Moyens et Outils

- Alternance d'apports théoriques et applications pratiques, études de cas
- Supports de formation, documentations - sites spécialisés, salle de formation équipée et connectée, ordinateur & vidéoprojecteur

## Modalités d'évaluation

- Positionnement : entretien téléphonique avec le stagiaire en amont de la formation
- Evaluation par les participants
- Evaluation des acquis en fin de parcours

## Tarif - Financement

Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport.

Pour tout renseignement concernant les formations ainsi que les questions liées à une situation de handicap,  
**contacter Mathilde au 05.58.75.72.94**

**Le certificat QUALIOPi sera remis à chaque stagiaire et/ou sur demande en amont de la formation.**

## Communication des résultats par l'organisme de formation

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, PSL40 met à disposition ses indicateurs de satisfaction sur les prestations mises en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ci-dessous, résultat de quatre indicateurs arrêtés au 31 août 2023 (base de 143 stagiaires) :

- **Satisfaction globale** : **98.6 %** de satisfait dont 69,9 % de très satisfait
- **Pertinence des contenus** : **95.1 %** de satisfait dont 60.1 % de très satisfait
- **Qualité de l'animation** : **98.6 %** de satisfait dont 78.3 % de très satisfait
- La formation a **répondu aux besoins** de **98.6 %** des stagiaires

**Autres indicateurs disponibles sur demande**



MAJ Le 31/08/2023